

Soldes 2007 : tout doit disparaître ? Pas de rabais sur le droit du travail ! Consommons moins, mais consommons mieux

Pendant les soldes, n'oublions pas les conditions de travail des salariés du commerce.

Le commerce emploie 3 200 000 salariés en France, 286 000 à Paris. Les trois quarts de ces salariés sont des femmes, dont peu bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et à plein temps. Elles sont souvent soumises à l'arbitraire le plus total de leur employeur et hésitent à se défendre de peur de perdre leur travail. Les contrats à temps partiel ne permettent pas de vivre dignement (30 heures au SMIC cela ne fait que 835 € en fin de mois). La nécessité d'obtenir des heures complémentaires

pour augmenter leurs revenus oblige les employées à supporter humiliations et conditions de travail contraires au droit : pas de sièges, pas de vestiaire, des lieux de stockage sans système d'aération... Entre la pression des clients et celles de la direction, les salariés n'ont pas le droit de craquer : la moindre remarque à un client désagréable ou à un chef insupportable est un motif de licenciement. La répression anti-syndicale est fréquente.

Seules les grandes enseignes gagnent à l'ouverture le dimanche.

L'augmentation des horaires d'ouvertures de magasin et l'ouverture le dimanche sont réclamées par des organisations professionnelles du commerce, le ministre du Travail actuel et l'UMP. Pourquoi ouvrir plus ? L'ensemble des magasins vont-ils vendre globalement plus ? Cela ne fait qu'aggraver la concurrence, au bénéfice des grandes enseignes.

Les petits commerces ont plus de difficultés à suivre ce mouvement, et les salariés des grandes enseignes en souffrent, n'acceptant que sous la contrainte. Les conditions de travail des salariés se dégradent avec les plus grandes amplitudes horaires, au détriment de la vie familiale, amicale, sociale.

Plus ou mieux ?

A-t-on vraiment besoin de consommer plus ? D'acheter sur une simple impulsion ? Pourquoi la qualité des produits est-elle de moins en moins bonne, pourquoi sont-ils non réparables ? Ce modèle de consommation est un désastre pour notre planète et n'est pas soutenable. Il suppose beaucoup de transports de marchandises, principal

émetteur des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Il ne tient pas compte des ressources limitées en matières premières de la planète et de l'impossibilité de les reconstituer à échelle humaine. Refusons cette frénésie de consommation, désastreuse pour les équilibres sociaux et environnementaux.

**Consommons mieux,
plutôt que de consommer plus :
des produits de meilleure qualité,
plus durables et réparables.**



Rénovation des Halles : ne pas oublier les salariés qui travaillent au Forum
Les Verts de Paris centre réaffirment leur soutien aux demandes formulées par des syndicats du Forum des Halles : création de lieux de restauration, centre médical, crèche pour les salariés du Forum et surtout d'une « Bourse du travail » : un endroit partagé par tous les syndicats, où tenir des permanences juridiques, informer les salariés de leurs droits et les aider à se défendre.

Ça se passe près de chez vous...

Les commerces sont nombreux dans le centre de Paris. Les conflits sociaux aussi.
Coups de projecteur sur deux luttes emblématiques.

San Marina, de grève victorieuse en répression contre les syndiqués

Premier épisode. Juin-juillet 2005.

Les salariés en CDI du magasin San Marina des Halles bénéficient d'un intéressement aux ventes, ce qui leur permet d'atteindre de bons salaires. Trop coûteux pour les nouveaux actionnaires du groupe Vivarte ! Les salariés refusant une remise en cause unilatérale de leur rémunération, ils sont cantonnés à une zone de 9 m² : interdiction d'en sortir pour aller à la rencontre des clients ! Des précaires sont embauchés pour maintenir le chiffre d'affaires... Cette mesure absurde déclenche la grève le 1^{er} juillet... et les menaces de licenciements ! Les grévistes tiennent bon, avec l'appui de la CGT commerce, le conflit menace de s'étendre au groupe, des soutiens (dont les Verts de Paris centre) signent la pétition et distribuent des tracts. La direction cède sur tout.

Deuxième épisode. Été, automne 2006, hiver 2007.

Les syndiqués ne sont pas les bienvenus. La direction est prête à leur offrir de l'argent pour partir. Pour les récalcitrants, tous les prétextes à licenciement seront valables. Un ancien responsable du magasin, qui refusait de mettre à la porte des employés sous des prétextes fallacieux, a fait reconnaître par les prud'hommes le caractère illicite de son licenciement. Un autre, au bout de quatre mois sans salaire, est allé plaider cette semaine devant le ministère du Travail pour démonter le dossier construit contre lui. Plusieurs de ses camarades ont été mis à la porte sous des prétextes qualifiés de « fautes graves ». Des procédures contre la discrimination anti-syndicale sont en cours.

Vous pouvez soutenir les salariés de San Marina lors des rassemblements devant le magasin, rue de l'Equerre d'Argent, niveau -3 du Forum des Halles.

Virgin : ne rien céder, jamais, ni boulevard Montmartre, ni dans le reste du groupe !

Le groupe Virgin Mégastore est entré dans l'histoire du (non)droit du travail en inventant le « harcèlement moral ascendant » pour justifier le licenciement d'un délégué du personnel du magasin des Champs-Élysées qui demandait des comptes à sa direction. Il a fallu l'intervention de l'inspection du travail pour contraindre au respect des mesures de sécurité élémentaires, lorsque le groupe a engagé en nombre des intérimaires pour remplacer les grévistes de la logistique, aux entrepôts du boulevard Mac Donald. Sans rien céder au bout de trois semaines de grèves pour les salaires.

Mêmes pratiques au magasin du boulevard Montmartre, où les quatre salariés du stock ont été licenciés pour « faute grave », en octobre 2005. Les copier-coller des lettres de licenciement n'avaient pourtant pas été relus avec trop d'attention...

En décembre 2006, c'est au tour d'Amandine, vendeuse vidéo d'être licenciée. Durant l'été 2005, elle avait fait appel à l'inspection du travail pour faire respecter ses droits, avant d'animer le mouvement de soutien aux collègues licenciés deux mois plus tard. Durant ce mouvement, le délégué central du personnel avait été malmené par les vigiles. Pour mettre Amandine dehors à son tour, la direction n'a pas été très regardante sur son statut de salariée protégée (conseillère du personnel nommée par Solidaires Paris). Contrairement à la loi, elle n'a saisi ni le CE de l'entreprise, ni l'Inspection du travail. Celle-ci vient de sommer Virgin de revenir sur sa décision, sous peine de PV pour entrave à l'exercice de la liberté syndicale.

Les Verts de Paris centre manifesteront leur solidarité lors du rassemblement appelé par SUD Virgin le samedi 27 janvier 2007 à 15h, au 5, boulevard Montmartre.

Pour en savoir plus : <http://boycottvirgin.over-blog.com/>

Dans les colloques et au Parlement, le Medef et le gouvernement déplorent la faiblesse de la syndicalisation des salariés. Mais dès que des syndicats essaient de créer des sections dans les entreprises de certains secteurs, et notamment du commerce, le harcèlement ne cesse plus contre les salariés qui osent y adhérer. Cela va jusqu'au licenciement, approuvé dans la majorité des cas par les ministres du Travail successifs de l'UMP, y compris contre l'avis de l'Inspection du travail.